

INTERRUPTION DES COLLECTES DES BORNES TEXTILES LE RELAIS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE À compter de ce mardi 15 juillet 2025

Limoges Métropole informe les habitants, qu'à la suite d'un désaccord entre Le Relais 23, prestataire de collecte et de tri des textiles et l'éco-organisme Refashion, la collecte des textiles dans les bornes installées sur le territoire, y compris dans les déchèteries, n'est plus assurée à compter de ce jour et ce pour une durée indéterminée.

Aussi, durant cette période, Limoges Métropole invite ses usagers à conserver à leur domicile les textiles dont ils souhaitent se séparer en attendant la reprise de la collecte.

Limoges Métropole espère qu'une issue favorable puisse être trouvée rapidement entre les deux structures en charge des textiles afin d'éviter le surplus de dépôts sauvages aux abords des bornes de collecte prévues à cet effet.